



Christian Goudineau (dir.)

## Aux origines de Lyon

Alpara

---

# Introduction

---

DOI : 10.4000/books.alpara.1540  
Éditeur : Alpara  
Lieu d'édition : Lyon  
Année d'édition : 1989  
Date de mise en ligne : 2 juin 2016  
Collection : DARA  
ISBN électronique : 9782916125213



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

*Introduction* In : *Aux origines de Lyon* [en ligne]. Lyon : Alpara, 1989 (généré le 12 janvier 2021).  
Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/1540>>. ISBN : 9782916125213. DOI :  
<https://doi.org/10.4000/books.alpara.1540>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 12 janvier 2021. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

---

# Introduction

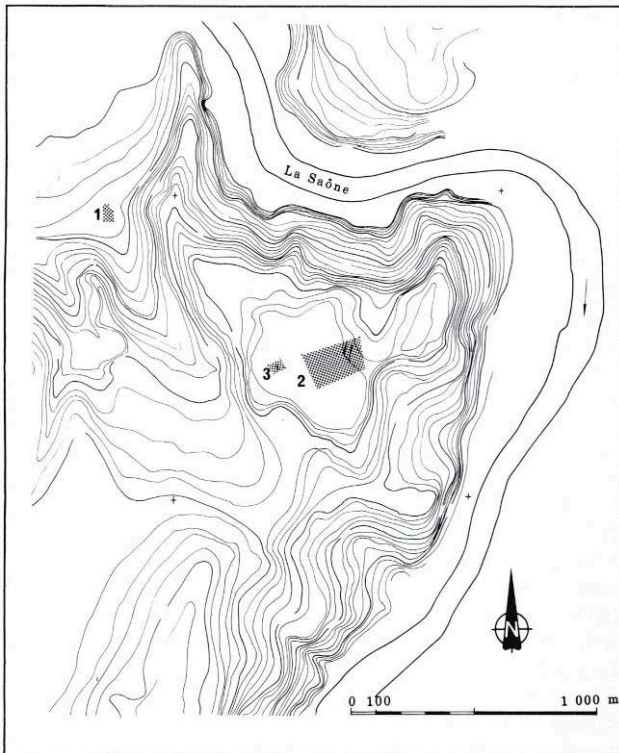
---

- 1 Les légendes ont la vie dure. C'est bien normal puisqu'elles reflètent presque toujours des désirs puissants enracinés dans la psychologie humaine. Parmi elles, tous les récits qui concernent l'ancienneté d'un lieu - particulièrement d'une ville -, tous les témoignages (vrais ou faux) qui s'y rapportent tiennent une place prépondérante. A la fin de notre XXe siècle, combien de villes qui, par ailleurs, ne portent aucune espèce d'intérêt à l'histoire et ne s'intéressent guère à leur patrimoine (surtout archéologique), se sont découvert un bimillénaire à célébrer - et, du coup, ont fait savoir à leurs citoyens qu'il avait existé un certain empereur, dénommé Auguste, qui avait (ou qui aurait) fait construire une ville dont ils habitaient la lointaine descendante !
- 2 Le cas de Lyon est à la fois différent et semblable. Différent car - si l'on excepte le Midi, conquis plus anciennement par Rome - Lyon peut revendiquer la date la plus haute (43 av. J.-C.) d'une fondation en Gaule. Bien mieux, cette fondation est attestée par des textes antiques, par une inscription (celle du mausolée de Plancus) - ce qui est exceptionnel. Pourtant, les Lyonnais n'ont pas échappé à une double tentation. La première : remonter encore davantage dans le temps. La seconde : démontrer que le choix qui a conduit tel ou tel à occuper le site avait été dicté par les qualités exceptionnelles de celui-ci. C'est ainsi que l'on se rassure et qu'on s'enorgueillit : j'habite un endroit occupé depuis très longtemps parce qu'il présente toutes sortes d'avantages (les Anciens n'étaient pas fous, et surtout pas les Romains) et, d'autre part, il n'y a pas de raison que, avant les Romains, les Gaulois ne s'y soient pas eux-mêmes installés. *Usque non ascendamus ?* Jusqu'où ne pas remonter ?
- 3 Toutes sortes d'indices viennent à l'appui de cette démarche instinctive - qui sont autant de pièges. Parmi les plus fréquents, il y a d'abord la toponymie. *Lugdunum* n'est évidemment pas un nom romain, pas plus que *Condate* (qui désigne le Confluent). Est-ce à dire pour autant que ces noms impliquent une occupation humaine antérieure à l'occupation romaine ? Chacun d'entre nous pourrait désigner des endroits qui portent un nom parce qu'ils sont des « accidents » naturels ou des repères et qui ne sont pas habités. Par excellence, c'est le cas des éminences, des cours d'eau, des confluent, etc. Ces noms portent une force telle qu'il ne saurait être question de les "débaptiser". *Condate* reste *Condate*, *Lugdunum* également. Mais rien, sauf à prouver le contraire par

des arguments archéologiques, ne démontre *a priori* que les toponymes équivalent à des installations humaines stables. Quiconque parle du Mont Blanc ne fait nulle allusion aux habitats qui, à telle ou telle époque, ont plus ou moins occupé ses flancs.

- 4 Le second piège est tendu par les Anciens eux-mêmes. Comme nous, ils aimaient les belles légendes, particulièrement pour les fondations. Elles illustraient souvent de fausses étymologies mais leur ancienneté leur donne, aux yeux de certains, une garantie, sinon d'authenticité, du moins de vraisemblance ("il n'y a pas de fumée sans feu"). Le récit (qu'on détaillera plus loin) mettant en scène des "corbeaux" lyonnais s'apparente à ces pratiques.
- 5 Le troisième piège, qui s'applique à toutes périodes, tient à la description idyllique de la nature des lieux. Les géographes savent bien que nombre d'établissements humains se sont installés sur des sites qui défient toute logique. Des millions d'hommes ont laissé leur vie lors d'accidents plus ou moins prévisibles (pensons aux éruptions et aux séismes mais n'ignorons pas les "micro-accidents" qui s'attachent aux terrains malsains ou instables ou sujets aux crues, ou mal alimentés en eau, etc...). Le plus étonnant, c'est que, quelque temps après l'accident, le même terrain se trouve de nouveau peuplé. Or, une autre constante de la tradition - après le jeu étymologique - consiste en la mise en lumière des qualités exceptionnelles de l'endroit : si les Phocéens se sont installés à Marseille, c'est en raison du charme du lieu (nous dit Justin) - les parallèles sont légion. Pour Lyon, les auteurs modernes ne tarissent pas non plus d'éloges sur le site : il a des vertus stratégiques exceptionnelles, il était admirablement propice à une fondation. Seul, un Anglais, Drinkwater (1975), a osé écrire que c'était un site présentant toutes sortes d'inconvénients, un site "pourri" - pourrait-on traduire !
- 6 Voilà les trois fondements qui sous-tendent, inconsciemment bien sûr, certains développements de l'histoire récente telle que l'écrivent les auteurs très proches de leur sujet. Le lieu appelait *nécessairement* une installation, des textes antiques suggèrent une fondation ancienne et enfin la toponymie est pré-romaine. Il s'ensuit que Lyon a *forcément* un passé antérieur à la colonie de Plancus. Le site a *sûrement* été habité par les Gaulois. De plus, comment imaginer que César ait pu méconnaître les avantages que lui offraient le confluent et les collines qui le dominent à la croisée de voies (supposées) stratégiques ?
- 7 Ces propos ne sont pas ironiques : c'est un simple constat. Pour ce qui concerne Lyon, il s'agit de savoir si les recherches récentes confortent ou démentent les théories qui ont été développées sur une occupation pré-romaine, *i.e.* antérieure à 43 av J.-C. Il s'agit aussi de préciser la localisation topographique des premières installations : au confluent, sur les pentes de Fourvière ? Il s'agit enfin de reconnaître la nature des premières organisations.

### 3-Plan topographique du site de *Lugdunum*. (l'équidistance des courbes est de 5 m)



1. Gorge-de-Loup ; 2. Clos du Verbe-Incarné ; 3. Rue Henry Le Châtelier

- 8 Les données sont nombreuses et le matériel abondant. Les recherches sur le clos du Verbe-Incarné ont mis au jour un réseau de fossés, manifestement de nature militaire, que sont venus combler, de main d'homme, des ossements animaux et des fragments d'amphores qui constituent un contexte original. Les premières trames urbaines qui se superposent à ces ouvrages sont à la fois bien attestées mais évidemment délicates à dater à quelques années près.
- 9 Les questions que posent les contributions qui suivent (à l'exception de la première) sont donc celles-ci :
1. si l'on excepte les traces d'occupation ancienne (VIe-Ve s. av. J.-C.) de Gorge-de-Loup, quels sont les plus anciens vestiges - s'ils existent - qui précèdent la fondation coloniale de Plancus ? Une occupation gauloise ? Un camp de César ?
  2. Concernant la fondation coloniale elle-même, que sait-on ? Que nous apprennent les textes et que nous dit l'archéologie ? A quand remontent les premières traces d'urbanisation ?
- 10 Une grande part des réponses dépend de la datation qu'on attribue au matériel archéologique. Mais il ne faut sans doute pas s'obséder sur ce problème. Il s'agit de retrouver une logique. Il s'agit de poser clairement les questions. Il s'agit de présenter les données. C'est ce à quoi les contributions qui suivent veulent s'employer.